

LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

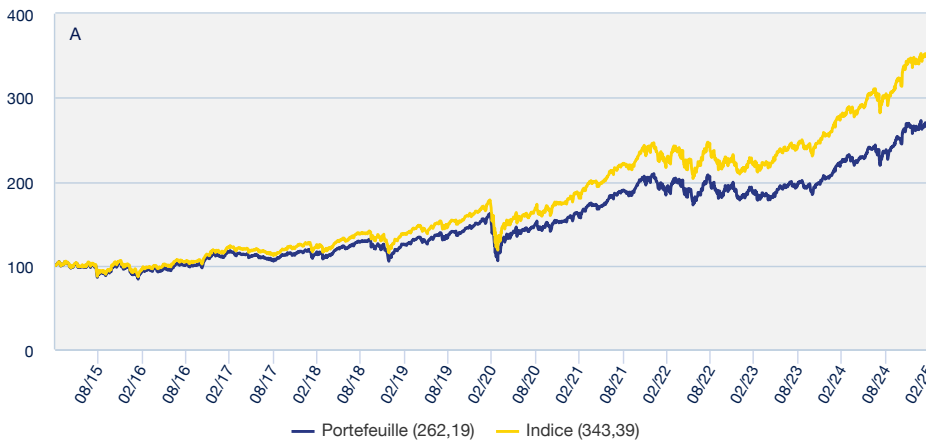
Valeur Liquidative (VL) : **336,13 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/02/2025**
 Code ISIN : **FR0000985152**
 Actif géré : **103,52 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **S&P 500**
 Nom du fonds maître :
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE
 Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
 Catégorie Morningstar © :
**ACTIONS AMÉRICAINES À GRANDE
 CAPITALISATION – MIXTE**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1792**
 Date de notation : **28/02/2025**

Objectif d'investissement

FCP investi à travers son fonds maître en actions de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. LCL ACTIONS Etats-Unis ISR n'est pas couvert contre le risque de change.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCP est nourricier et géré avec un filtre ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	28/02/2022	28/02/2020	27/02/2015	01/02/1991
Portefeuille	0,65%	-1,12%	-1,79%	16,88%	37,07%	89,66%	164,23%	1 672,83%
Indice	0,94%	-1,38%	0,47%	22,71%	51,87%	124,81%	246,15%	-
Ecart	-0,29%	0,26%	-2,26%	-5,83%	-14,79%	-35,15%	-81,92%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	27,16%	14,07%	-13,05%	33,83%	3,58%	33,43%	-2,84%	3,48%	13,06%	9,69%
Indice	32,82%	21,41%	-13,17%	37,89%	8,03%	33,10%	-0,15%	6,37%	14,55%	12,22%
Ecart	-5,66%	-7,34%	0,12%	-4,06%	-4,45%	0,32%	-2,69%	-2,89%	-1,49%	-2,53%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création de la classe : **06/11/1979**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum : 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
 Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
 Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,71%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Non**
 Nom du fonds maître :
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	14,89%	14,52%	13,44%	14,78%
Volatilité de l'indice	13,44%	13,93%	13,03%	14,56%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Commentaire de gestion**Secteur : Hôtellerie**

Le secteur de l'hôtellerie est fortement exposé aux risques liés à l'océan, notamment en raison de la proximité de nombreux complexes hôteliers avec les côtes, ce type de tourisme côtier et marin représentant 50 % du tourisme mondial. Un environnement marin sain et stable constitue une valeur ajoutée essentielle pour le tourisme hôtelier, mais il est de plus en plus affecté par des risques tels que la pollution, la dégradation des côtes et l'augmentation des risques physiques qui peuvent endommager les hauts lieux du tourisme côtier. Ces risques résultent en grande partie des activités touristiques et de la gestion des déchets, en particulier la pollution marine et celle liée aux plastiques et emballages. Ces formes de pollution ont un impact négatif majeur sur la biodiversité marine.

La protection des océans occupe une place de plus en plus importante dans le secteur, avec les hôtels commençant à mieux gérer les risques liés aux océans et même à envisager des opportunités commerciales liées à la protection des océans (par exemple en faisant participer les visiteurs à des initiatives de conservation marine afin d'augmenter l'engagement des clients). Il reste crucial d'accompagner les chaînes hôtelières dans l'amélioration de leur gestion environnementale, notamment en limitant leur impact sur la biodiversité marine. Ce sujet gagne en importance depuis plusieurs années, mais la structure décentralisée de nombreux hôtels complique la mise en place d'une gestion cohérente et efficace des risques à travers l'ensemble des établissements.

Il est essentiel pour les hôtels de renforcer leur stratégie et leur surveillance des activités ayant un impact sur l'océan telle que la pollution. Pour cela, les entreprises du secteur doivent mesurer les principaux flux de déchets et se fixer des objectifs et implémenter des stratégies de réduction dans la mesure du possible.

I – Marriott International

Marriott International est un groupe hôtelier américain avec un réseau mondial d'hôtels allant du luxe à l'économie dans plus de 144 pays.

La stratégie globale de Marriott Internationale relative à la nature et aux océans reste limitée, mais certaines pratiques solides ont été mises en place pour gérer les principaux impacts. Le groupe a notamment pris l'initiative de participer à un projet de restauration des mangroves en collaboration avec la Fondation Océan au sein d'une zone marine protégée adjacente à de vastes écosystèmes de carbone bleu au Mexique. L'aide de Marriott a permis de réaliser une évaluation du carbone bleu et d'élaborer un plan de restauration approuvé par la communauté, comprenant le reboisement de la mangrove. Concernant la gestion des plastiques, l'entreprise a réalisé des progrès notables. Elle prévoit de fixer des objectifs spécifiques en 2025 pour la réduction de l'usage du plastique, ce matériau représentant l'une des principales sources de déchets du groupe.

De manière plus générale, le groupe travaille activement à l'amélioration de leur reporting en ce qui concerne les déchets solides et autres types d'émissions polluantes dans leurs hôtels, dans le but d'établir des plans de traitement des déchets plus efficaces. L'entreprise reconnaît que cette question est devenue une priorité essentielle, en raison des controverses concernant les déchets et les émissions dangereux.

II – Hilton Worldwide Holdings

Hilton Worldwide Holdings est un groupe hôtelier américain qui gère un vaste portefeuille d'hôtels et de complexes hôteliers, dont sa principale filiale, Hilton Hotels & Resorts. Le groupe détient 24 marques de renommée mondiale, représentant plus de 8 400 établissements répartis dans 140 pays et territoires.

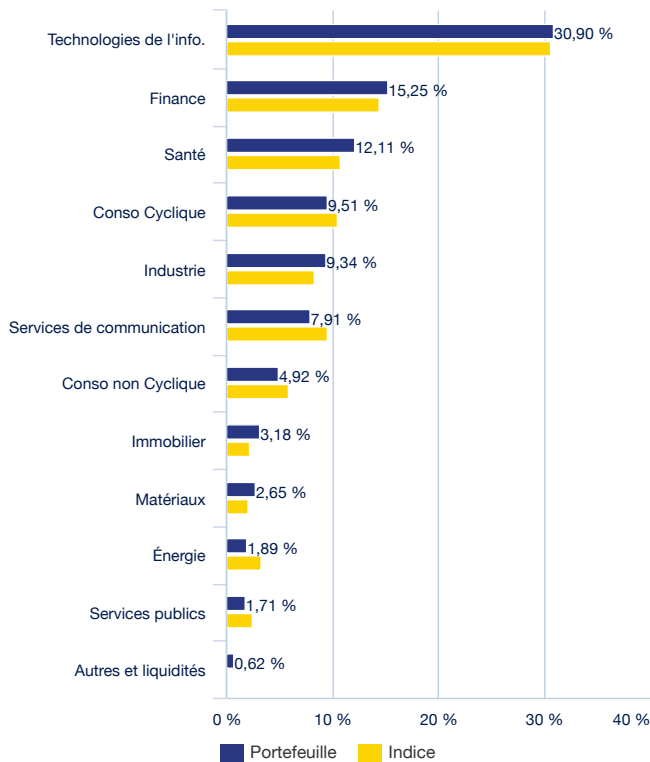
Hilton s'est engagé à réduire de 50 % l'intensité des déchets envoyés en décharge d'ici 2030, dans le cadre de sa politique de gestion des déchets à travers l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et a réalisé des progrès significatifs dans la réduction des plastiques à usage unique, un enjeu environnemental majeur. Cependant, Hilton ne dispose pas d'une stratégie dédiée à la protection des océans ni d'une stratégie nature solide, et ce sujet est très peu abordé dans ses rapports de durabilité. L'entreprise ne reconnaît pas clairement son impact sur les océans, bien que certaines initiatives aient été mises en place à l'échelle locale. Parmi ces initiatives, certains hôtels Hilton s'efforcent de lier tourisme et conservation en préservant l'environnement local et en sensibilisant leurs visiteurs ainsi que les communautés locales. Ces actions incluent l'accompagnement des communautés sur la protection des océans et la pêche responsable et l'organisation de sorties éducatives avec des guides naturalistes pour sensibiliser les enfants aux écosystèmes marins et aux espèces locales, comme les tortues de mer.

Bien que Hilton ait fait des avancées notables sur la gestion des déchets et la réduction des plastiques à usage unique, il reste encore un long chemin à parcourir pour intégrer pleinement la protection des océans dans sa stratégie environnementale globale.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

ACTIONS ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
NVIDIA CORP	6,80%
MICROSOFT CORP	6,77%
ELI LILLY & CO	2,54%
TESLA INC	2,35%
VISA INC	2,23%
CISCO SYSTEMS INC	2,07%
MASTERCARD INC	1,98%
ABBVIE INC	1,83%
AMERICAN EXPRESS CO	1,79%
BROADCOM INC	1,78%
Total	30,15%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

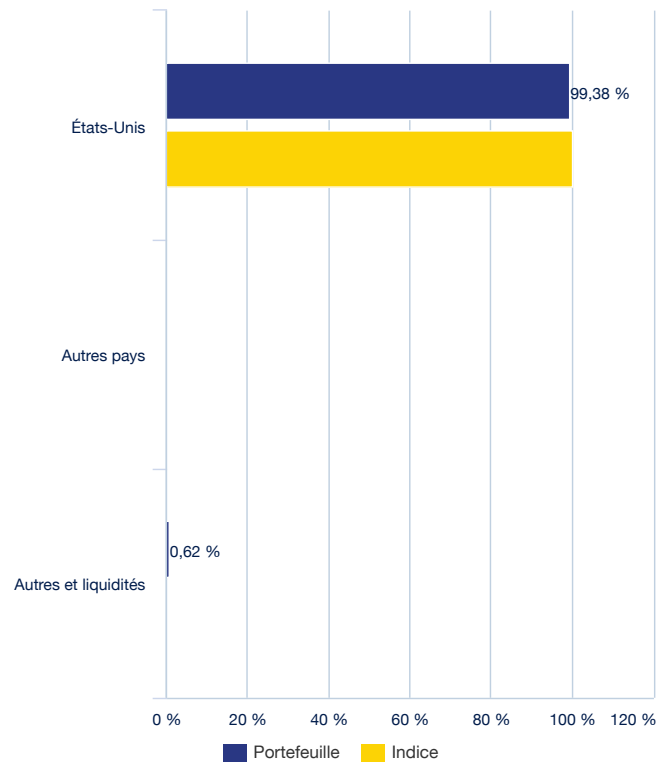
Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 135

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



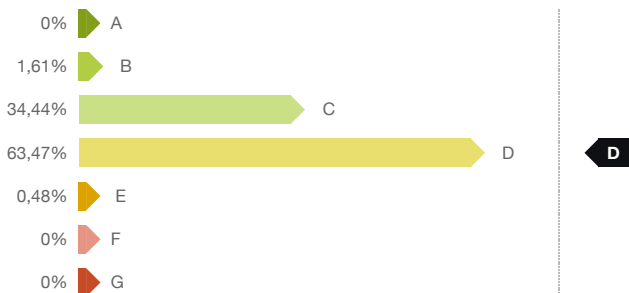
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% S&P 500

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,47	0,01
S Score	0,05	-0,64
G Score	0,06	-0,55
Score ESG moyen	0,27	-0,47
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	135
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 28/02/2025

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

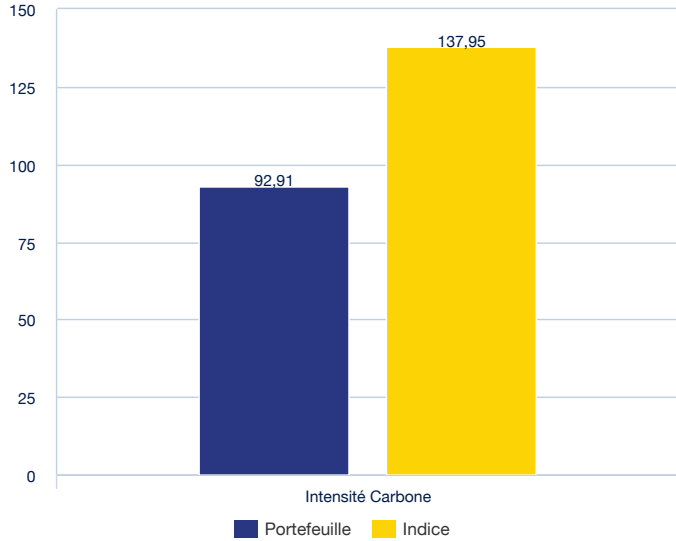
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

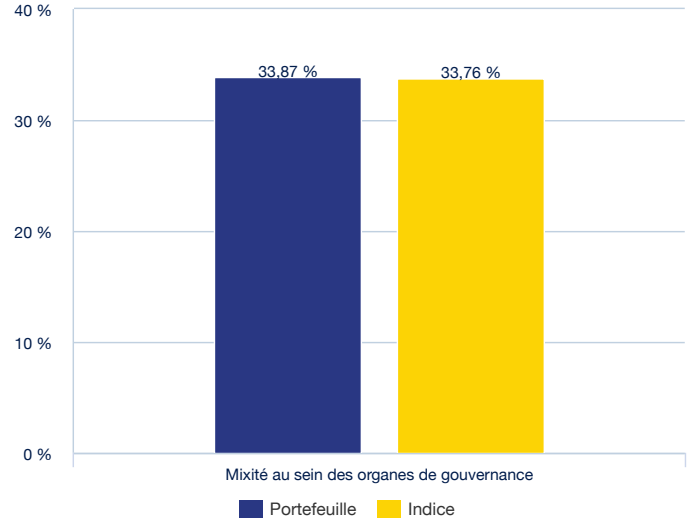
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,87% 99,57%

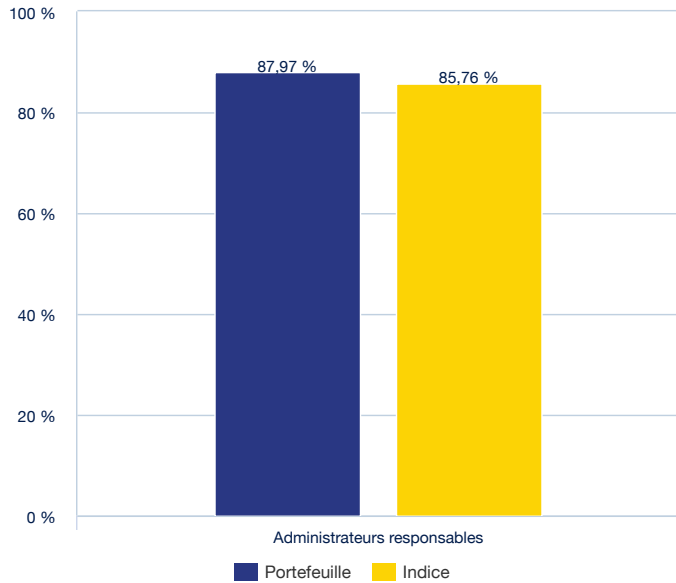
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

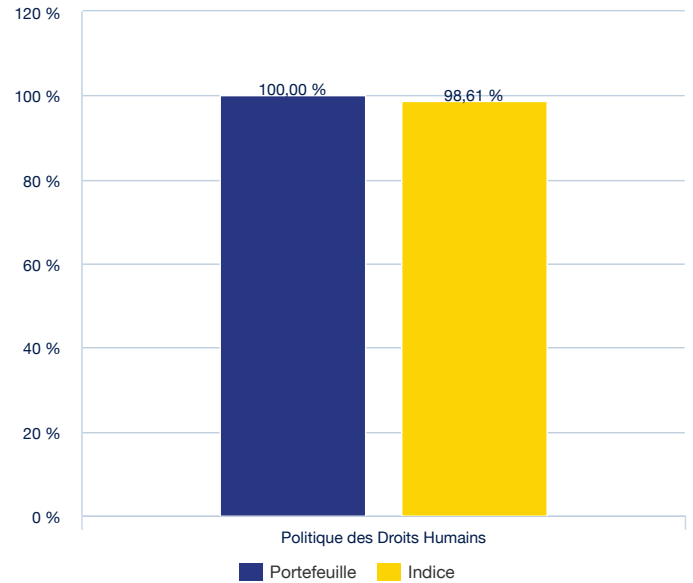
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,98%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

ACTIONS ■

Sources et définitions

Intensité carbone : L'intensité des GES du portefeuille est déterminé par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires). L'indicateur PAI utilise l'approche "tout investissement", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en tenant compte de tous les investissements de l'entité. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Amundi a revu sa méthodologie et publie l'intégralité des émissions du scope 3, cependant les biais potentiels et les inexactitudes dans les données relatives aux émissions du scope 3 demeurent. Il convient également de noter qu'Amundi a changé de fournisseur de données pour le calcul de l'EVIC.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.